

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mars 2023

1. Constatation de la validité de l'Assemblée

Le Président constate la validité de l'Assemblée, selon l'article 16 des statuts de diabète genève, cette dernière ayant été valablement convoquée par circulaire du 23 janvier 2023, soit plus de 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale, contenant l'ordre du jour détaillé.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Carlo Sommaruga et salue la présence de M. Loic Ledormeur, collaborateur de diabète genève, de retour après un arrêt maladie.

Excusés : Mme Patricia Mellet, Prof Alain Golay, Mme Lisette Chappuis, M Roger Revillet, Mme Monique Rasca, M Sylvain Thévoz.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans commentaire à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 mai 2022

Afin de diminuer notre empreinte carbone et pour réaliser quelques économies, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 mai 2022 était tenu à disposition au bureau et pouvait être envoyé par mail sur demande ou être consulté en ligne sur le site.

Ce dernier est adopté à l'unanimité.

4. Rapport du Président

Le rapport du Président 2022 est joint en annexe. Il fait partie intégrante du présent procès-verbal.

5. Présentation des actions menées

Présentation des Campagnes de dépistages par M. Geoffrey Katz, vice-président et présentation des résultats des Campagnes par Kevin Brady, secrétaire du comité.

Présentation du nombre de membres, des ventes de matériel et des soins infirmiers et podologiques par Mme Lauren Bouvier, secrétaire générale.

Présentation des activités diététiques (Visite Migros, cours, Festi'Terroir en collaboration avec la FRC) par Mme Odile Rossetti Olaniyi, diététicienne

Balades Heb'dromadaires présentées par M. Kevin Brady, secrétaire du Comité.

Dons et Subventions présentés Mme Lauren Bouvier, secrétaire générale

5. Rapport du trésorier

L'actif du bilan comprend notamment les liquidités qui ont diminué de 64'233.- et passent donc de 124'556 en 2021 à 60'323.- en 2022. Diminution des titres qui sont passés de 387'250.- à 324'908.- les créances de prestations sont de 40'578.-, et le stock de marchandises est de 58'773.-, et un total de l'actif de 508'400.-.

Quant au passif du bilan, il montre un déficit de l'exercice 2022 de 40'750.-

Les comptes de pertes et profits présentent donc un résultat avec un déficit de 40'750.-. Pour ce qui est des recettes, il y a une augmentation des dons de 26'734.-, et des cotisations de 1'308.-, une augmentation des ventes de marchandises LiMA de 54'144,03, en raison de l'augmentation des ventes des capteurs FreeStyle Libre, et enfin une diminution des consultations et cours de 7'604.-. Le total des recettes se monte à 881'912.- contre 713'259.- en 2021, soit une augmentation de 168'653.-.

Quant aux charges, il y a une augmentation des achats de marchandises due à l'augmentation des ventes de capteurs FreeStyle Libre, une augmentation des charges liées aux projets de 29'555.-, due aux campagnes de dépistage et notamment la 3^{ème} campagne de dépistage du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, une augmentation des charges de personnel de 18'982.-, due à l'augmentation des effectifs. Le total des charges augmente de 115'442.- pour atteindre 867'281.- contre 751'839.- en 2021.

Le déficit 2022 s'explique par des raisons multifactorielles, on peut néanmoins noter que les charges ont été plus importantes principalement au niveau des :

- Salaires et charges sociales pour 27'000.- environ
- Charges d'exploitation pour environ 10'000.-
- Campagnes pour environ 26'000.-

6. Rapports du fiduciaire et des contrôleurs aux comptes

Le trésorier lit le rapport de la Compagnie fiduciaire de révision SA qui a révisé les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 et qui atteste n'avoir rencontré aucun élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Les contrôleurs aux comptes internes à diabète genève, MM. Daniel Rossier et Jean-Pierre Gassner, ont vérifié les comptes le 17 mars 2022. Leur rapport certifie que le bilan, et les comptes de pertes et profits sont conformes à la réalité et recommande à l'Assemblée Générale d'accepter les comptes présentés au 31 décembre 2022, qui se soldent par un montant positif de liquidités de CHF 60'323.36 et un exercice 2022 qui se termine sur une perte de CHF 40'750.37, et prie l'Assemblée Générale de donner décharge au trésorier et le remercie pour la tenue scrupuleuse des comptes.

7. Discussion et approbation des rapports

Aucune question ou contestation n'étant apparue, le rapport d'activité 2022, le bilan et les comptes de pertes et profits 2022, le rapport de la fiduciaire et le rapport des contrôleurs aux comptes sur l'exercice 2022 sont adoptés à l'unanimité.

8. Décharge aux membres du Comité

Le Président propose que, les différents rapports étant acceptés à l'unanimité, décharge soit donnée aux membres du Comité. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

10. Budget 2023

Le budget 2023 voit une augmentation des charges de personnel de 74'079.-, pour un total de recettes s'élevant à 945'750.-, et un total de charges de 955'1000, soit une perte de l'exercice 2023 prévue à 9'350.-. L'Etat de Genève a accordé à diabète genève pour la 1^{ère} année une subvention de fonctionnement de CHF 100'000.- ce qui est bienvenu compte des charges qui augmentent.

9. Fixation des cotisations

Le Comité propose à l'Assemblée Générale de la maintenir à CHF 60.-. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Ajout au Statut

Formalisation du bureau, accepté à l'unanimité

11. Election du Président et des membres du Comité

M. Michel Rossetti présente à l'assemblée Messieurs Jean-Marc Guinchard et Carlo Sommaruga.

M. Rossetti, ne se représente pas à la présidence de l'association après 13 ans d'engagement. Il propose à l'Assemblée Générale l'élection de Monsieur Jean-Marc Guinchard à la présidence, député et ancien Président du Grand-Conseil, ancien secrétaire général de l'AMGe (Association des Médecins du Canton de Genève), ancien directeur de la Direction générale de la Santé ainsi que d'un nouveau candidat au Comité, M. Carlo Sommaruga, conseiller aux Etats depuis 2019, avocat, Président de l'Association suisses de locataires (ASLOCA) depuis 2016.

M. Michel Rossetti, propose l'élection du Comité, dont la composition est la suivante et dont les fonctions ont été décidées au Comité :

- M. Jean-Marc Guinchard, Président
- M. Geoffrey KATZ, Vice-Président
- M. Kevin BRADY, Secrétaire du comité
- M. Gioacchino di Mauro, Trésorier
- M. Cyrus ALAM
- M. Marc BANJAN
- M. Gabriel BARRILLIER
- Prof. Alain GOLAY
- M. Carlo Sommaruga
- Dresse Alessandra SPADA, Présidente de la Commission médicale
- Mme Marie-Pierre FOUCHER, membre de la Commission médicale

Le Président et le Comité sont élus dans leur ensemble à l'unanimité.

12. Election de l'organe de révision des comptes

Cette année, diabète genève doit changer de fiduciaire. Le Président propose à l'Assemblée Générale de nommer la Fiduciaire Chavaz. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

13. Election des contrôleurs aux comptes

Le Président propose à l'Assemblée Générale de reconduire dans leurs fonctions MM. Jean-Pierre Gassner et Daniel Rossier comme contrôleurs aux comptes. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

14. Agenda

- MAYbeless Sugar : MAI moins sucré (maybeless-sugar.ch)
Campagne de prévention et de sensibilisation sur les sucres ajoutés.

Mission du projet

Prévenir et éviter les maladies telles que le diabète et l'obésité.

Inviter la population de Suisse romande à faire l'expérience de se passer de sucres ajoutés durant un mois, totalement ou partiellement.

- Mercredi 26 avril : webinaire sur les sucres cachés
(inscription: www.frc.ch/agenda-frc/)
- Vendredi 28 avril : distribution de noix à la Gare de Cornavin
 - Mercredi 3 mai : journée de prévention de la Santé à Plan-les-Ouates
 - Du 12 au 20 mai : table ronde en collaboration avec les HUG - Diffusion sur Léman Bleu TV et sur lemanbleu.ch/live :
 - Vendredi 12 mai 2023 de 20h30 à 21h30
 - Samedi 13 mai 2023 de 22h00 à 23h00
 - Jeudi 18 mai 2023 de 21h30 à 22h30
 - Samedi 20 mai 2023 de 22h00 à 23h00

Campagne de dépistage :

Jonction - rue du Vélodrome:

- jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 juin 2023 de 9h30 à 19h

Parc des Acacias :

- jeudi 14 et vendredi 14 septembre de 9h30 à 19h et samedi 16 septembre 2023 - 9h30 à 18h

Le Président remercie les membres de leur présence. Il clôt l'Assemblée Générale à 19h05, et invite le Dr. Karim Gariani, médecin adjoint agrégé, responsable unité diabétologie des HUG à prendre la parole pour sa présentation sur les traitements présents et futurs du diabète de type 2, laquelle sera suivie du traditionnel cocktail dînatoire qui permettra aux uns et aux autres de prendre de se rencontrer et ensuite de prendre congé.

15. Divers

Témoignage de Madame Jugessur concernant les violences faites aux personnes diabétiques. Monsieur Jean-Marc Guinchard, président lui propose de discuter avec elle après l'AG.

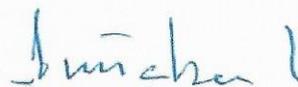
Remerciements au Dr Jean-Marc Bonvin pour son engagement au sein du Comité.

Remerciements à Michel Rossetti pour son dévouement et implication au sein du Comité depuis 2010.

Carouge, le 25 avril 2023



Kevin Brady
Secrétaire du Comité



Jean-Marc Guinchard
Président